SCoT et Pays de Châlons en Champagne

- Diagnostic territorial - Environnement dans le SCoT du Pays de Châlons

Présentation du :
24 novembre 2008

Atelier thématique

DOCUMENT DE TRAVAIL

Agence d'Urbanisme et de Développement de la Communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne

Sommaire

- Les objectifs de protection de l'environnement du SCoT
- Occupation du sol et Ecosystème
- Zones d'intérêt écologique à prendre en compte
- Atlas des sites - trame verte
- Qualité de l'air
- Energie
- Climat et réchauffement climatique
- Enjeux

Le SCoT doit se conformer aux principes du développement durable qui sont :

- principe d'équilibre entre développement et protection,
- principe de diversité des fonctions urbaines et mixité sociale,
- principe de respect de l'environnement.

- Si le SCoT ne comporte plus de carte de destination générale des sols, **la protection des espaces naturels peut être cartographiée.**
- Le rapport de présentation doit évaluer les incidences prévisibles des orientations du SCoT sur l'environnement et préciser comment les enjeux environnementaux sont pris en compte dans la

Occupation du sol et écosystèmes

Milieux «naturels» régionaux caractérisés par leur artificialisation avec une présence de la forêt en dessous de 4%.

4 grands types d'écosystèmes : espaces urbanisés, espaces cultivés, espaces boisés et milieux humides.

- ***Des milieux naturels relégués dans les vallées et les camps militaires.***
- ***Une nette différenciation plaine crayeuse / vallées (zones humides = plus grande biodiversité).***
- ***Une faible superficie d'espaces naturels mais un grand potentiel écologique et un enjeu majeur de préservation.***

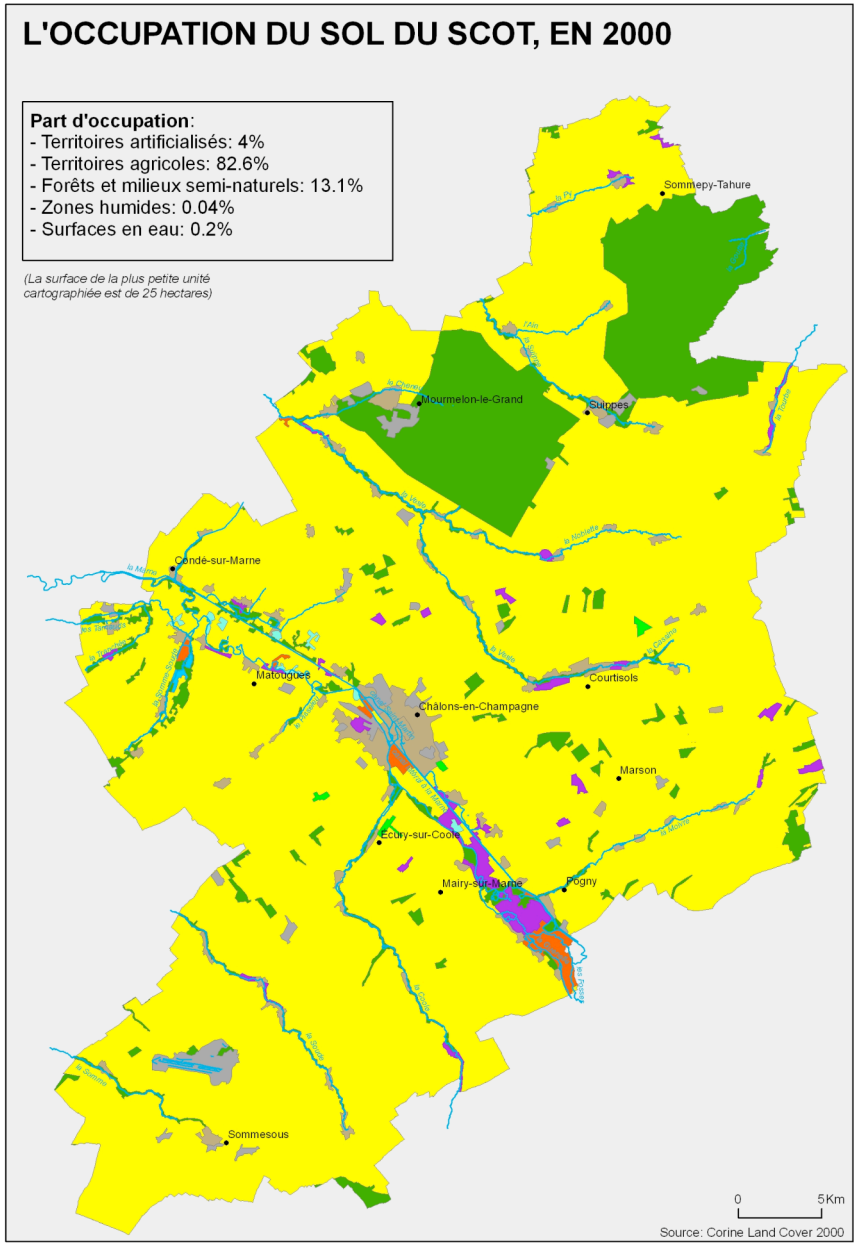

Zones d’intérêt écologique à prendre en compte

- 22 Zones Naturelles d’Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF).
- 1 Arrêté Préfectoral de Préservation de Biotope concernant le bois de la Bardolle à Coolus.
- 4 sites qui font partie du réseau européen « Natura 2000 »
  → Savarts des 3 camps militaires et Marais d’Athis.

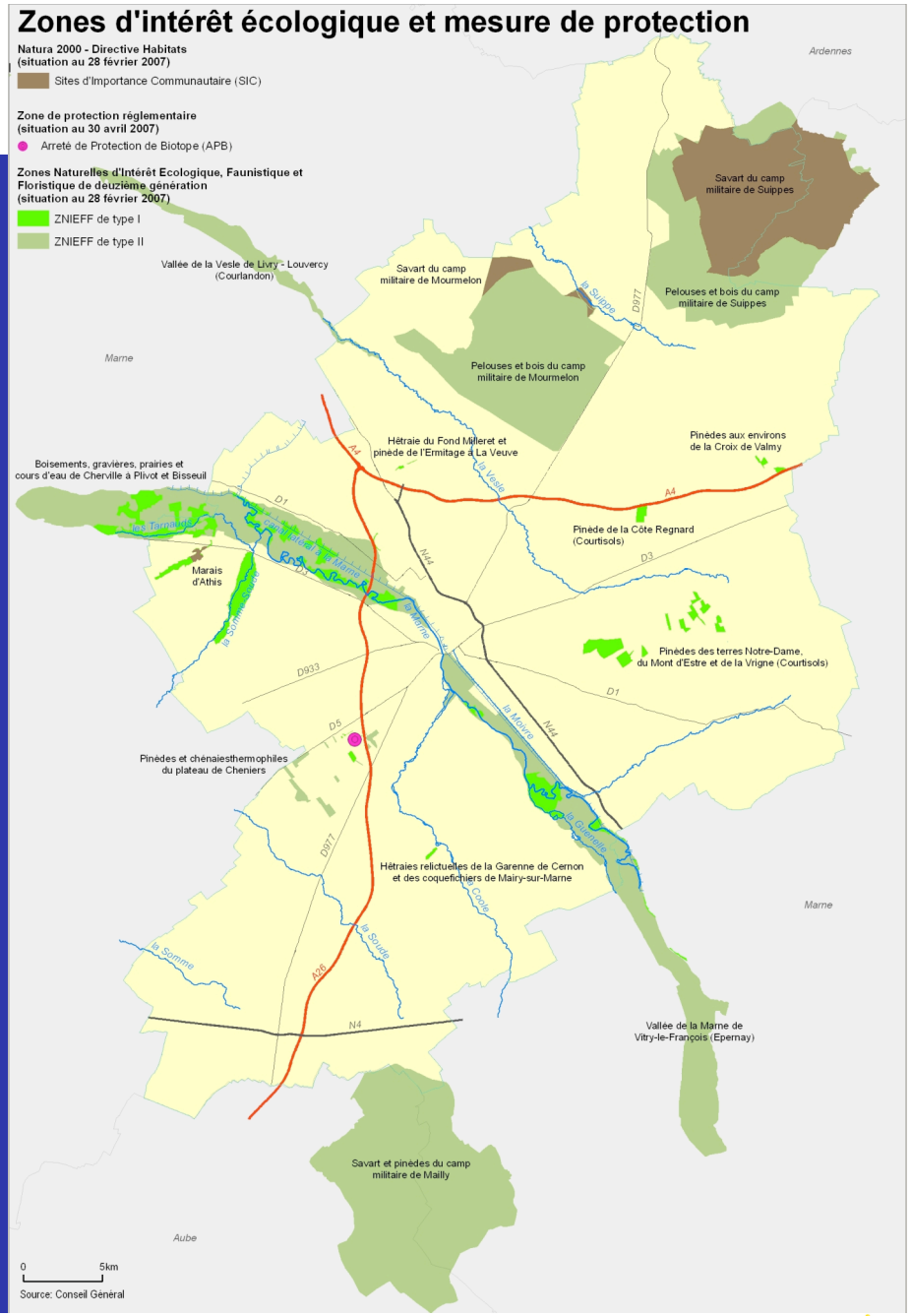

Trame verte :
Notion biogéographique, somme des zones de connexion biologique et des habitats connectés. Triple objectif de restauration, protection et gestion de la biodiversité.

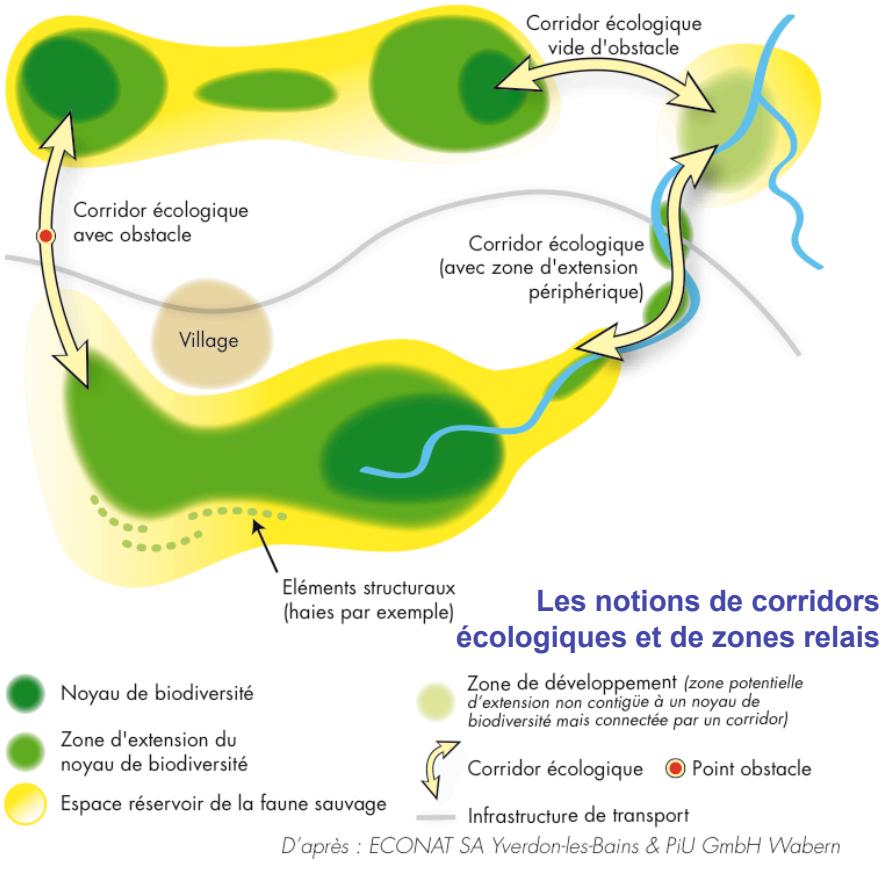

Les notions de corridors écologiques et de zones relais

- Intérêt des milieux : disposition en réseau (cours d'eau et canaux, parcs, squares, alignements d'arbres, boisements, jardins familiaux).
- Qualité du milieu naturel : diversité des milieux, existence de couloirs naturels et répartition équilibrée des espaces verts ou semi-naturels sur le territoire.

- 1 atlas des sites naturels en cours de réalisation : 82 sites inventoriés,
- Une base de travail pour l'élaboration de la cartographie de la trame verte : intérêt écologique renforcé par le législateur (Grenelle de l'environnement).

Qualité de l'air

- Surveillance par ATMO Champagne-Ardenne. 2 stations de mesure : Saint-Memmie et Châlons-en-Champagne.
- Cartographie des immissions de NO_2 du SCoT (2005/2006) qui montre :
  - L'influence de l'urbanisation et du trafic routier (A4, A26, RN44).
  - Des concentrations maximales au niveau de l'agglomération de Châlons-en-Champagne.
  - Les concentrations les plus basses au nord-est, sur le camp militaire de Suippes.
- La qualité de l'air fortement marquée par des pollutions par les phytosanitaires.
- La présence de saisons polliniques de plus en plus précoces → risque allergique chez les sujets sensibles.

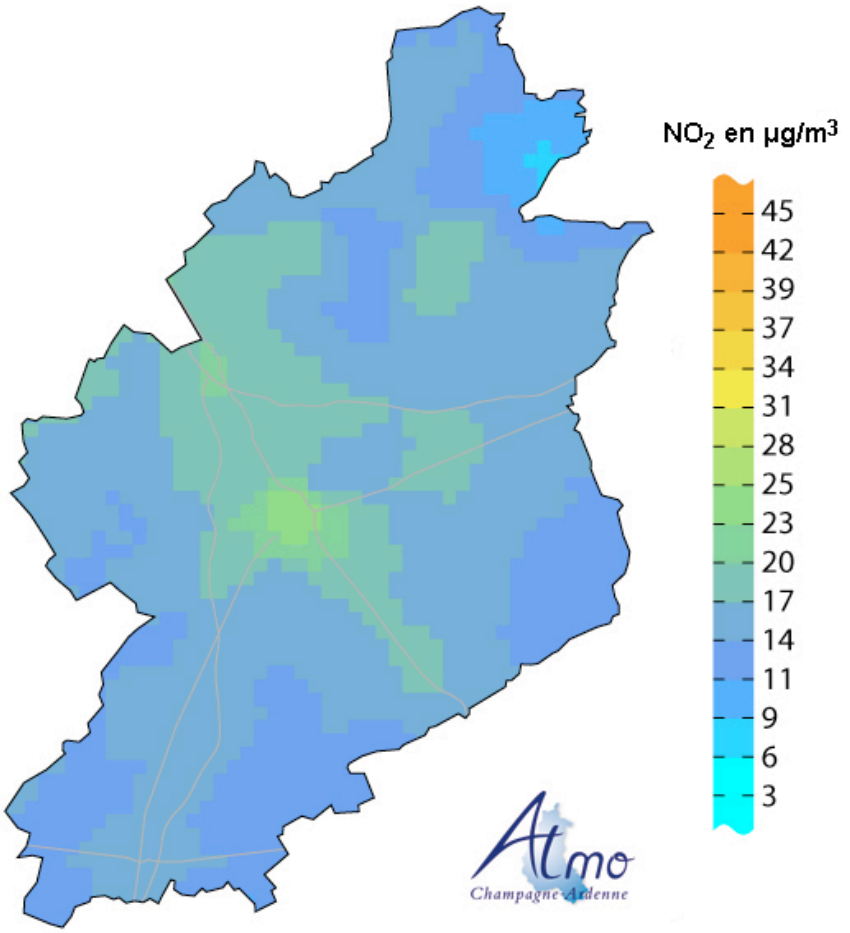

Cartographie des immissions de NO_2 sur le territoire du SCoT en 2005-2006

Energies

- Pas de donnée à échelle locale → en attente des fiches territoriales du plan climat régional.
- L'énergie : poste important du budget des ménages et des entreprises.
- Problématiques planétaires → réponses concrètes locales.
- Les consommations énergétiques dans la région : environ 4 400 ktep.

→40% secteur du bâtiment,

→70% de ces consommations mobilisent des ressources fossiles,

→Faible utilisation des énergies nouvelles et renouvelables au niveau local.

Comment consommons-nous l'énergie en France

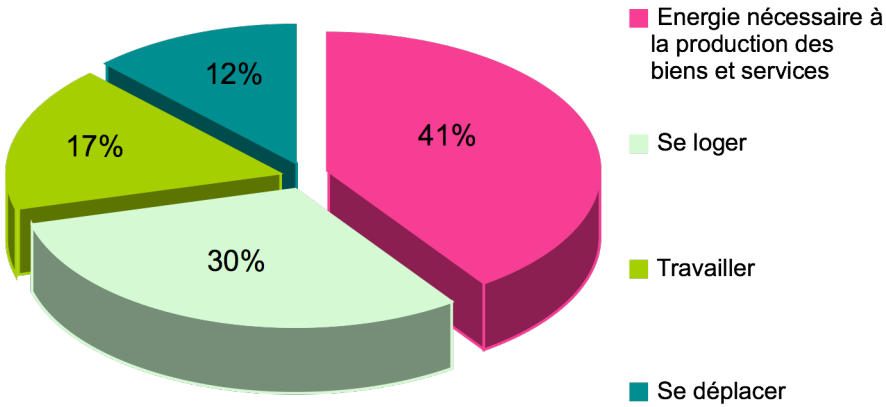

Consommation finale énergétique en Champagne-Ardenne

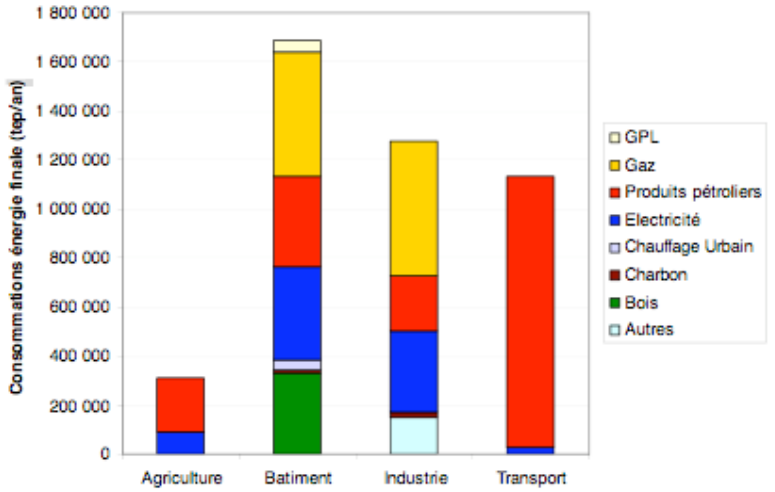

Climat et réchauffement climatique

- Réchauffement climatique et effet de serre : une problématique mondiale, des impacts locaux.
  - Tm du globe ↗ de 0,6°C depuis le début du XX^{e} siècle.
  - Les concentrations de CO_2 : x 4 en 50 ans.
  - Le réchauffement sera compris entre 1,4° et 5,8°C en 2100.
- Des émissions de GES* en zones urbaines et sur axes routiers : consommations énergétiques fossiles.
- Objectif : stabiliser les concentrations de GES → facteur 4 (GIEC & Plan Climat National).
- **Un Plan Climat Régional qui propose un programme d'actions.**

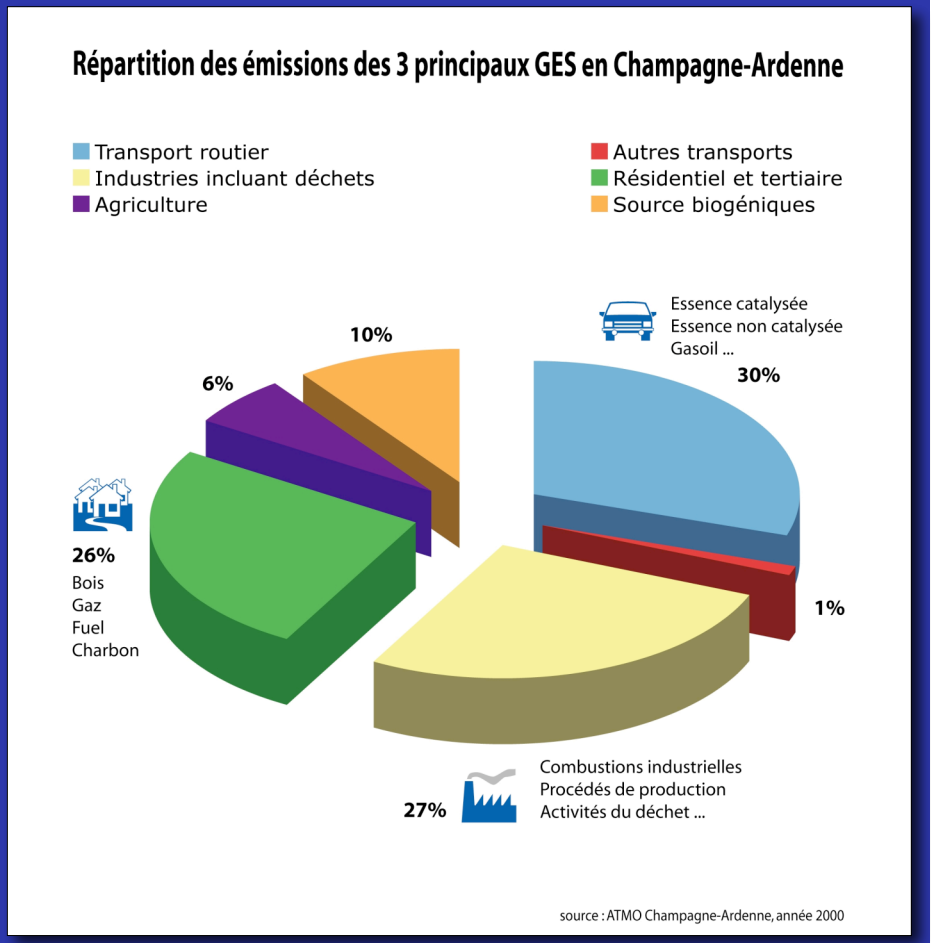

*Gaz à Effet de Serre

Enjeux

- Comment concrétiser l'objectif de la trame verte en combinant protections fortes (maintenir l'acquis du schéma directeur : coupures vertes, classement des espaces boisés importants en EBC) et démarches de conviction et d'incitation (assurer la souplesse souhaitée par la profession agricole) ?
- Comment affirmer les paysages et l'environnement du Pays de Châlons de manière positive (« villages oasis » dans un « désert fertile ») en terme d'image ?
- Comment combiner protections réglementaires et actions de gestion et de restauration des sites naturels remarquables pour aller au-delà de l'incantatoire : Bois de la Bardolle, Marais d'Athis, Anse du Radouaye, etc (rôle du pays, partenariats, liens avec le tourisme vert, …) ?
- Comment articuler le SCoT avec le plan climat régional ? Un plan climat pour le Pays de Châlons-en-Champagne (liens avec l'habitat, les transports, la production d'énergies renouvelables, …), (liens agglo/pays) ?
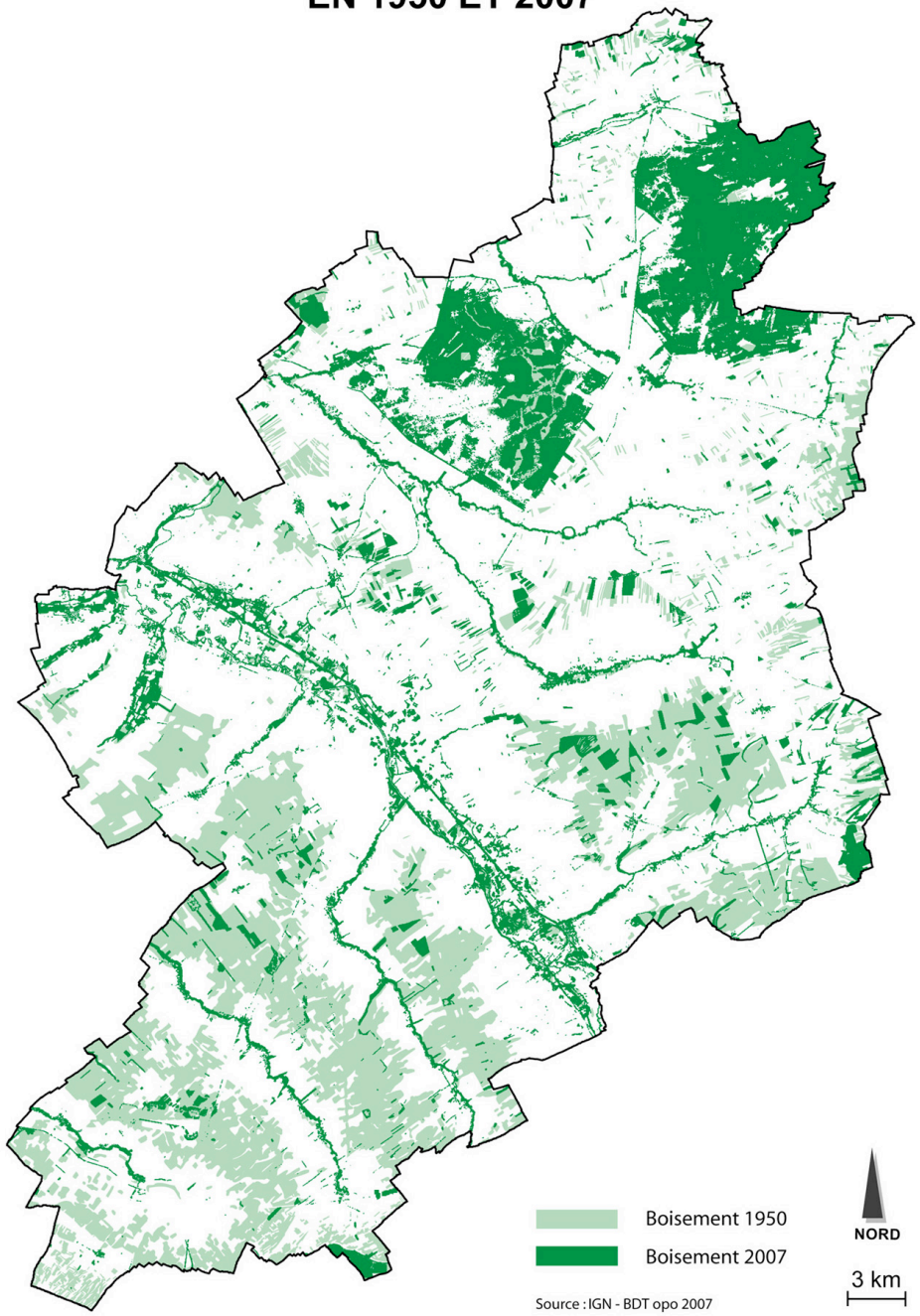
ESPACES ARBORES DANS LE PAYS DE CHALONS EN 1950 ET 2007